

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025\_056**  
**du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

**Séance en date du 8 juillet 2025**

**3 – « Affaires financières »**

**Point n°3.4 « Versement des aides à la mobilité aux étudiants lauréats de l'Appel à Candidature RITM-BFC (AAC "Aide à la mobilité")» (pour vote)**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 31 Membres représentés : 2 Total : 33	Suffrages exprimés : 33  Pour : 33 Contre : 0

**VU** le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3.

RITM-BFC propose au fil de l'eau un Appel à Candidatures « Aide à la mobilité » (voir annexe) pour permettre à des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle (Licence ou équivalent) de pouvoir effectuer une mobilité internationale ou interrégionale d'une durée minimum de 3 semaines pour réaliser un stage de recherche dans un laboratoire hors de la Bourgogne Franche-Comté. L'objectif de ces stages est de permettre une découverte précoce de l'environnement de la recherche et susciter des poursuites d'études en Master et Doctorat.

Ces aides à la mobilité sont un axe phare du levier 3 de RITM-BFC « Liens formation-recherche », et sont proposées aux étudiants des 7 établissements partenaires du NCU (Nouveaux Coursus à l'Université) depuis 2019. Tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle sont éligibles à ces aides. Les dossiers de candidatures sont évalués par une commission constituée des pilotes du levier 3 de RITM-BFC (membres de l'Equipe Projet et du Comité de Pilotage de RITM-BFC, instances de gouvernance de RITM-BFC), de la directrice opérationnelle RITM-BFC et de l'ingénieure pédagogique référente du levier 3 de RITM-BFC. L'Equipe RITM-BFC (co-coordonateurs + équipe de l'Accélérateur de la Transformation Pédagogique) valide l'attribution des aides à la mobilité sur la base de ces évaluations.

Le Comité de Pilotage de RITM-BFC décide chaque année du nombre d'aides qui seront attribuées pour chaque établissement. En 2024-2025, 15 aides à la mobilité ont été allouées à des étudiants de l'UMLP. Pour l'année universitaire 2025-2026, un minimum de 30 aides sont à attribuer à l'UMLP. Ce nombre pourrait être revu à la hausse en cours d'année sur décision du Comité de Pilotage de RITM-BFC. Il est réévalué chaque année au mois de juin pour l'année universitaire suivante.

Les aides à la mobilité attribuées se traduisent par un soutien financier d'un montant forfaitaire de 800€, reversé directement aux étudiants lauréats.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le versement des aides à la mobilité aux étudiants lauréats de l'Appel à Candidature RITM-BFC.

Besançon, le 08/07/2025

Le président,

Hugues DAUSSY



*Annexes :*

*Annexe 3.4.1 : Appel à candidature complet « Aide à la mobilité » RITM-BFC 2024-25*

*Annexe 3.4.2 : Composition du CoPil RITM-BFC- membres ayant voix délibérative*

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*

*Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur*

# APPEL A CANDIDATURES (AAC)

## Aide à la mobilité RITM-BFC 2024-25

### Stages de recherche inter-régional ou à l'international en 1<sup>e</sup> cycle (Licence ou équivalent)



#### 1. Objectif de l'aide à la mobilité pour un stage de recherche inter-régional ou à l'étranger, en 1<sup>e</sup> cycle (licence ou équivalent) RITM-BFC

Le projet « Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté » / RITM-BFC (\*) soutient la mobilité des étudiants de 1<sup>e</sup> cycle (licence ou équivalent) de l'université de Bourgogne (uB), de l'université de Franche-Comté (UFC), de l'UTBM, de l'Institut Agro Dijon, de SUPMICROTECH et de l'ENSAM Cluny **souhaitant découvrir le monde de la recherche dans un environnement international ou interrégional** (en dehors de Bourgogne-Franche-Comté), en proposant des **aides à la mobilité pour des stages dans des laboratoires de recherche (publics ou privés)**.

Son but est de proposer des parcours en licence qui renforcent le lien formation-recherche en permettant aux étudiants :

- de découvrir l'activité de recherche en immersion en laboratoire ;
- d'avoir une expérience à l'international ou dans une autre région que Bourgogne-Franche-Comté ;
- de leur donner l'ambition de poursuivre en Master et éventuellement en doctorat.

(\*) <https://www.ubfc.fr/excellence/ritm-bfc>

- **Pour les universités** : cette action s'adresse aux étudiants au niveau licence ou équivalent (BUT, etc.) qui se questionnent encore sur leur poursuite d'étude.
- **Pour les écoles** : l'objectif est de promouvoir les parcours ingénieur-docteur en encourageant en tout début de cycle ingénieur les stages dans les laboratoires de recherche à l'international ou dans une autre région (étudiants jusqu'à 2A).

#### 2. Détail de l'offre

Le/la lauréat.e bénéficiera d'une aide à la mobilité sortante de **800 €**, préférentiellement en dernière année de licence (ou équivalent) ou en stage niveau technicien en école d'ingénieur.

**En 2024-2025, dans le cadre du levier 3 de RITM BFC « Renforcement des liens formation-recherche » et sur demande des établissements, un soutien financier est proposé pour la mobilité de 64 étudiant.es :**

- 3 à l'Institut Agro Dijon (IAD)
- 23 à l'université de Bourgogne (uB)
- 14 à Université de Franche-Comté (UFC)
- 8 à l'UTBM
- 5 à l'ENSAM Cluny
- 10 à SUPMICROTECH




### 3. Critères d'éligibilité pour un.e candidat.e à l'aide la mobilité stage de recherche en 1<sup>e</sup> cycle RITM-BFC

Préparer un diplôme de licence ou équivalent (BUT) qui propose un stage en fin d'étude, optionnel ou obligatoire. (les Unités d'Enseignement libres « stages » sont aussi éligibles) **ou bien**

Être inscrit en école d'ingénieur,

à l'uB, l'UFC, l'ENSAM Cluny, l'Institut Agro Dijon, SUPMICROTECH ou UTBM.

#### Critères de sélection

-  Motivation pour une immersion en laboratoire de recherche (public ou privé) à l'international / interrégional.
-  Résultats académiques du candidat et projet de poursuite d'étude en Master.
-  Qualité du projet scientifique associé à la mobilité dans le laboratoire visé.

### 5. Identification du laboratoire d'accueil


Les candidats doivent trouver eux-mêmes leur laboratoire d'accueil, avec l'aide de l'enseignant référent impliqué dans le suivi scientifique du stage et l'articulation financière de l'aide.

RITM-BFC ne vient pas en appui à la recherche du laboratoire d'accueil.

### 6. Pour percevoir le versement de l'aide à la mobilité RITM-BFC

Le / la candidat.e et l'enseignant référent devront contacter en amont du dépôt de candidature le **responsable / gestionnaire financier de leur UFR, service ou école** afin de les informer de la démarche et d'identifier les modalités de versement de l'aide à l'étudiant.e - ces modalités étant propres à chaque établissement.

**N.B. :**

-  le versement de l'aide RITM-BFC avant la mobilité des étudiant.s lauréats n'est pas garantie (certains mode traitement des dossiers ne permettent de toucher l'aide qu'au retour de la mobilité) ;
- les aides à la mobilité RITM-BFC peuvent être complétées par des co-financements.

### 7. Modalités de candidature

Documents à fournir:

- 1. Dossier de candidature** (téléchargeable sur <https://www.ubfc.fr/bourse-daide-a-la-mobilite-ritm-bfc/>) comprenant 2 volets : (1) Formulaire de renseignements et (2) Projet de mobilité, rédigé en français ou en anglais qui détaille la motivation, l'objectif de la mobilité, le projet de recherche associé, les partenariats, les co-financements éventuels, la période et la durée de la mobilité.
- 2. Lettre de motivation**, précisant les objectifs d'une poursuite d'études en Master pour les licences ou écoles d'ingénieur.
- 3. Curriculum Vitae (CV)**, rédigé en anglais ou en français.
- 4. Relevé de notes et classement** de la dernière année universitaire (licence ou équivalent)
- 5. Copie du passeport ou de la carte d'identité** nationale en cours de validité si mobilité internationale

Les candidats devront transmettre leur dossier de candidature **exclusivement par voie électronique** sous forme d'un **seul document pdf** comprenant les **2 volets** à [ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr) **avant le 1er mai 2025**, en le renommant  
**Candi\_Aide\_mobilite-2024-25\_RITM-BFC\_NOM\_Prenom**

## 8. Calendrier de l'appel à candidatures

- **Ouverture de l'appel à candidature** : septembre 2024
- **Dépôt des dossiers** : réception "au fil de l'eau" **jusqu'au 1er mai 2025**
- **Évaluation des candidatures et sélection** : **une session par mois** est prévue jusqu'à épuisement de l'enveloppe, par le comité de sélection RITM-BFC, avec validation des responsables des filières concernées.

La commission d'attribution des aides est composée des pilotes du levier 3 RITM-BFC « Renforcement des liens formation-recherche » et d'un ou plusieurs représentants de l'ATP BFC. Elle est complétée par le directeur de la recherche et/ou de la pédagogie et/ou d'un représentant du service des stages et mobilités internationales, et/ou d'un correspondant RITM-BFC en fonction des établissements.

**Les mobilités internationales seront privilégiées.**

- **Publication des résultats** : les lauréats seront informés individuellement par voie électronique à l'issue de chaque session mensuelle.

## 9. Engagement des lauréats

Les lauréats s'engagent :

- à envoyer, **deux mois après leur retour de mobilité**, un rapport de mobilité (**volet 3** du dossier de candidature) à [ritm-bfc@ubfc.fr](mailto:ritm-bfc@ubfc.fr)
- à répondre, le cas échéant et ponctuellement aux sollicitations de RITM-BFC (notamment pour présenter leur projet de mobilité à ses instances et/ ou à leurs pairs, dans un objectif de promotion du dispositif, etc.)

<b>FONCTIONS</b>	<b>REPRESENTANTS</b>
Pilotage	Co-coordinatrice NCU RITM-BFC (UBE)
	Responsable Scientifique et Technique ; Co-coordonateur NCU RITM-BFC, (UMLP)
Etablissements partenaires	Représentant IAD
	Représentant gouvernance UMLP
	Représentant gouvernance UBE
	Représentant gouvernance UTBM
	Représentant gouvernance IAD
	Représentant gouvernance ENSAM
	Représentant gouvernance BSB
	Représentant gouvernance SupMicroTech
Laboratoires	Représentant FR EDUC (UMLP)
	Représentant IREDU (UBE)
Monde socio-économique	Représentant direction CREATIV 21
	Représentant direction inter-régionale OPCO Uniformation
	Représentant AFEV
Apprenants	Représentant étudiant UBE 1
	Représentant étudiant UBE 2
	Représentant étudiant UMLP 1
	Représentant étudiant UMLP 2
CROUS	Représentant direction CROUS BFC